Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 038-213804552-20260430-DEL2026_040-DE

Mairie de Saint-Savin
04 74 28 92 40
mairie@saintsavin-isere.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION n°2026-040

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

présents : 23
votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SAVIN
dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en mairie
sous la présidence de Fabien DURAND, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 avril 2026

Présents : Mmes et Mrs : Fabien DURAND, Angélique CONTAMIN, Claude DIMIER, Amandine CLAISSE, Christophe DENIS, Fabien TINET, Elodie DUGUE, Clément RAVET, Jean-Claude CRYONNET, Brigitte GARANDET, Yannick JAFFRES, Isabelle GRIVEAU, Laurent BUYAT, Ivan RIVAT, Rachel BASSET, Audrey MEKIDECHE, Camille FLACHER, Anthony CORRAL, Maxence MICOLLET, Audrey JUPPET, Marion GIRARD-MARGERIDON, Alexandre COPIN, Célia CASTELLI

Absents excusés : Catherine LINAGE (pouvoir à Camille FLACHER), Marie-Laure GONCALVES (pouvoir à Fabien DURAND), Romain BIZET (pouvoir à Elodie DUGUE), Stefano BURBUI (pouvoir à Amandine CLAISSE)

Secrétaire de séance : Brigitte GARANDET

TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 038-213804552-20260430-DEL2026_040-DE

Monsieur le Maire, Fabien DURAND propose aux membres du Conseil Municipal de valider le tirage au sort informatique des membres du Jury d'Assises effectué publiquement en mairie mercredi 22 avril 2026 à 14h00 à partir des listes électorales de la Commune.

Ce tirage au sort doit comprendre un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 17 avril 2026, soit 9 électeurs.
Conformément aux dernières instructions du ministère de l'Intérieur, il conviendra de retenir les personnes ayant atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2026 pour la constitution de cette liste préparatoire.
Les personnes tirées au sort seront informées qu'elles ont la possibilité de demander par simple lettre avant le 1er septembre 2026 au Président de la commission prévue à l'article 262, a bénéficier des dispositions de l'article 258 (dispense des fonctions de juré pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans ou sur l'invocation d'un motif grave reconnu par la commission et justifiée par le demandeur).

Il est procédé au tirage au sort :

Les électeurs tirés au sort pour faire partie de la liste préparatoire sont :

N° bureau électoral	Nom - Prénom	Date de naissance	Adresse
3	BERGE Jean-Pierre	06/06/1970	22 impasse des Vignerons
2	CARRON Nicolas	03/04/1971	385 chemin du Mollard
1	CATALA Adeline	12/05/1992	172 chemin des Hayes
2	CHESSEL Aurélie	14/03/1986	58 impasse Clos Julia
1	CHINES Jérôme	25/11/1986	630 chemin de Verchères
1	FRANCOIS Pauline	22/03/1989	69 chemin de Pré de Letras
1	GADOUD Sylvain	04/02/1976	13 chemin des Alevins
3	LOVENO Jacky	19/10/1950	196 chemin des Mûriers
1	MARCELLIN France	11/01/1968	105 rue des Truitelles

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'approuver le tirage au sort du Jury d'Assises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le tirage au sort du Jury d'Assises
Fait et délibéré le 30 avril 2026
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-SAVIN 38 (Isère)

Fabien DURAND